

INFIRMIER.E.S PUERICULTRICE – REANIMATION NEONATALE Hôpital Universitaire Robert-Debré (Paris 19)

L'hôpital Universitaire Robert Debré

Parmi les derniers nés des hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), l'hôpital universitaire Robert-Debré est par le volume de son activité, le plus grand hôpital pédiatrique français. Il a pour vocation la prise en charge des problèmes de santé des enfants, des adolescents, des femmes et des futures mères. Reconnu pour la qualité des soins, l'hôpital Robert-Debré l'est également pour son enseignement universitaire et pour ses activités de recherche en pédiatrie. Le personnel compte 500 médecins, 1 360 infirmières, aides-soignantes et agents médico-techniques ainsi que 330 personnels administratifs et ouvriers. Il appartient depuis le 1^{er} juillet 2019 à Groupement Hospitalier Universitaire Paris Nord.

Le service de réanimation néonatale

Le service de réanimation et pédiatrie néonatales de l'hôpital Robert Debré fait partie du DMU gynécologie périnatalité du GHU Paris Nord. Il est associé à une maternité de niveau 3. Le service dispose de 47 lits (16 lits de réanimation, 13 lits de soins intensifs, 12 lits de pédiatrie néonatale, 6 lit de néonate maternité) répartie en 4 unités de soins. Une équipe de plus de 130 professionnels y intervient : infirmières, puéricultrices, puéricultrices référentes, aide soignantes, auxiliaires de puériculture, cadres, psychologues, neuro psychologues, assistante sociale, médecins gravitent autour de l'enfant et de sa famille.

Le service comprend 4 unités de soins :

- Unité de réanimation néonatale : 16 lits
- Unité de soins intensifs : 13 lits
- Unité de pédiatrie néonatale : 12 lits
- Unité de néonate maternité : 6 lits + 2 tunnels de photothérapie

Equipe médicale :

- 1 Chef de service PU PH
- 1 PU PH adjoint
- 3 praticiens hospitaliers
- 2 chefs de clinique, 2 assistants temps plein 5 internes et 5 externes

Equipe paramédicale :

1 cadre supérieur de santé puéricultrice, 3 cadres de santé puéricultrices 92 infirmières et / ou puéricultrices, 2 puéricultrices référentes en soins, 1 puéricultrice référente en lactation, 22 auxiliaires de puériculture et / ou aides-soignantes dont 1 logisticien et 1 secrétaire hospitalière
3 secrétaires médicales, 1 assistante sociale, 1 psychologue, 1 neuro psychologue

ACTIVITES

L'infirmier(e) assure la continuité des soins d'un patient ou d'un groupe de patients, dans le cadre de son rôle propre et de son rôle délégué. Il ou elle participe à la prise en charge de l'enfant et de sa famille en collaboration avec l'équipe para médicale et médicale et les autres professionnels intervenant autour de l'enfant.

MISSIONS

Exercice de la profession d'infirmier et/ou de puéricultrice dans le respect du décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif à la partie IV, Livre III, titre 1er du code de la santé publique et du Chapitre I relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier (Article R.4311-13) - Chapitre II relatif aux règles professionnelles

Missions permanentes :

L'infirmier et/ou la puéricultrice dispense des soins personnalisés en évaluant les besoins du patient. Elle ou il participe à l'éducation de l'enfant et de sa famille et à la prévention des risques. Dans ce but elle ou il utilise le dossier de soins infirmiers et coordonne l'action des différents personnels (décret du 29 juillet 2004). L'infirmier et/ou la puéricultrice participe à la gestion du matériel et à sa maintenance. Elle ou il évalue ses connaissances, se donne les moyens de se former et de s'informer, dans le but d'améliorer ses compétences professionnelles et la qualité des soins dispensés au patient. Elle ou il contribue à un accueil de qualité pour les nouveaux agents, les étudiants et les personnels placés sous sa responsabilité.

Missions Spécifiques :

- Dispenser, en appliquant les règles et les procédures du service et de l'établissement, des soins personnalisés et adaptés aux nouveau-nés en incubateur ou en berceau, autonomes ou assistés sur le plan respiratoire, nécessitant pour la plupart d'entre eux, une alimentation parentérale sur cathéter central en complément d'une alimentation entérale par sonde gastrique
- Connaître les pathologies rencontrées, les traitements administrés et le fonctionnement du matériel utilisé
- Respecter les règles d'hygiène et d'asepsie
- Repérer les signes d'aggravation et gérer les situations d'urgence
- Evaluer et soulager rapidement et efficacement l'inconfort et la douleur
- Respecter le sommeil de l'enfant en regroupant les soins infirmiers et en coordonnant les actions des différents intervenants auprès de lui, médecins, kinésithérapeute, psychomotricienne
- Accompagner les parents afin de les rendre autonomes dans la prise en charge de leur enfant, préparer avec eux la sortie, prévenir les risques liés à une séparation précoce et prolongée de l'enfant et de sa famille, dépister et signaler les situations familiales à risques, remettre le livret d'accueil, récupérer le questionnaire de sortie
- Contribuer à l'amélioration de la tenue du dossier de soins, en particulier : identification, mention des actes et de la surveillance réalisés sur le diagramme de soins, formulation des transmissions ciblées, résumé de l'hospitalisation sur les fiches de synthèse et de liaison,
- Elaborer et mettre en application des protocoles visant à l'amélioration de la qualité des soins
- Améliorer ses compétences professionnelles dans la prise en charge du nouveau-né hospitalisé et de sa famille, se donner les moyens de s'informer et de se former, participer à au moins un groupe de travail dans le service

Particularités :

- Accueillir les parents 24h / 24, respecter et prendre en compte les différentes cultures, religions des familles
- Travailler en collaboration avec les auxiliaires de puériculture et/ou les aides soignantes, en partenariat avec l'équipe médicale, la psychologue et l'assistante sociale
- Participer au travail d'expertise du matériel médical et de puériculture à l'usage du nouveau-né
- Faire face au surcroît d'activité, notamment durant la période des épidémies hivernales

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE TRAVAIL

- Base : 35h par semaine
- Amplitude horaire de 12h : 7h à 19h – 19h à 7h
- Alternance jour nuit de 3 mois
- Période d'intégration : de 6 à 8 semaines
- QUOTITE 100%

PREREQUIS : Diplôme d'Etat d'Infirmier(e) / Diplôme d'Etat de puéricultrice

Adresse :

AP-HP Hôpital universitaire Robert-Debré
48, boulevard Sérurier
75019 Paris

Vous êtes motivé.e , vous avez envie de rejoindre un établissement pédiatrique de référence ?

Envoyez un CV et une lettre de motivation à **Mme Elisabeth Vié**, cadre supérieur de santé responsable du recrutement à la direction des soins et des activités paramédicales : recrutement.soins.rdb@aphp.fr / 01 40 03 24 53